
Doctorat en éducation

3

Directeur(trice): Stéphane Thibodeau
CPCS - Doctorat en éducation
819 376-5011, poste 3629

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

6**6****6**

Grade: Philosophiae doctor (Ph.D.)

Crédits: 90

Présentation

Ce programme d'études est offert par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en association, en vertu du protocole d'entente, avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

En bref

Ce programme vise une formation d'avant-garde à la recherche en éducation en privilégiant une approche interdisciplinaire selon divers types de recherche, et en permettant de bâtir de nouveaux modèles d'explication et d'intervention. Les chercheurs formés dans ce programme sauront utiliser les ressources de la recherche pour résoudre des problèmes et pour assurer l'évolution des connaissances en vue d'améliorer l'intervention éducative en divers milieux : scolaires, sociaux, gouvernementaux ou autres. Enfin, ce programme favorise l'investigation de la situation éducative dans un milieu donné, en prenant en compte l'ensemble des composantes de cette situation.

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département des sciences de l'éducation.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Capacité d'accueil limitée.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er février.

Base universitaire

Etre titulaire d'une maîtrise en éducation ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2/4,3 ou l'équivalent,

OU

- être détenteur d'une maîtrise ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2/4,3 ou l'équivalent, dans un domaine relié à l'éducation et posséder une expérience d'au moins 2 ans dans un domaine d'intervention éducative;
- présenter une esquisse d'un projet de recherche acceptable selon les objectifs du programme et les ressources disponibles;
- posséder une connaissance suffisante du français oral et écrit;
- posséder une connaissance suffisante de l'anglais;
- posséder une connaissance suffisante du domaine de l'éducation et d'une méthodologie de recherche pertinente à l'éducation. Les candidats qui ne peuvent pas démontrer une telle connaissance peuvent se voir imposer des cours d'appoint.

Études hors Québec

Conditions générales (programme en extension de l'UQAM)

Règle d'admissibilité générale dans les programmes de 3e cycle

Pour être admis dans un programme de 3e cycle (doctorat), il faut que le diplôme présenté à l'appui de la demande d'admission corresponde à un minimum de 18 années de scolarité.

Les candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires totalisant 17 années d'études pourraient également être admissibles dans un programme de 3e cycle.

Dans tous les cas, le diplôme obtenu devra mener au niveau doctoral dans le pays d'origine où il a été délivré. Des cours d'appoint ou une propédeutique pourrait être exigé.

Modalités de sélection des candidatures

Les candidats qui satisfont aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission au programme sont convoqués à une entrevue et soumis à une épreuve écrite sous la responsabilité du sous-comité d'admission et d'évaluation. Ces modalités visent à apprécier la motivation du candidat, sa connaissance générale du champ de l'éducation ainsi que sa préparation méthodologique pour mener à terme le projet esquissé, sa connaissance de la langue française (syntaxe, lexique, orthographe grammaticale et d'usage), ainsi que sa compréhension de textes rédigés en langue anglaise.

Les candidatures sont ensuite ordonnées selon les pondérations suivantes :

Pour les étudiants titulaires d'une MA en éducation ou l'équivalent:

- qualité du dossier académique (4), telle que démontrée par les relevés de notes et les lettres de recommandation;
- entrevue et questionnaire (4);
- esquisse du projet de thèse (2) selon sa pertinence et sa cohérence en regard des objectifs du programme et des ressources disponibles.

Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise dans un autre domaine:

- qualité du dossier académique (2), telle que démontrée par les relevés de notes et les lettres de recommandation;
- qualité et pertinence de l'expérience (2), attestée par l'employeur;
- entrevue et questionnaire (4);
- esquisse du projet de thèse (2) selon sa pertinence et sa cohérence en regard des objectifs du programme et des ressources disponibles.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation décide de ses recommandations et établit, s'il y a lieu, une liste d'attente.

Le seuil d'admission est de 70% (7 sur 10), sous réserve du nombre de places disponibles selon la capacité d'accueil, et sous réserve que deux professeurs accrédités, de formation disciplinaire et d'expérience de recherche différentes, acceptent d'agir en tant que directeur et codirecteur de recherche.

Documents exigés: Le dossier de demande d'admission doit comprendre 3 rapports confidentiels (ou lettres de recommandation). Un des 3 rapports doit provenir d'un supérieur immédiat ou d'un professeur ayant une expérience de recherche pertinente reconnue.

Structure du programme et liste des cours

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (30 crédits)

EDU6002 Lecture dirigée I (6 crédits)
EDU6004 Stage de recherche I
EDU6005 Stage de recherche II
QAM0857 DME9000 Séminaire de doctorat : l'orientation
QAM0858 DME9005 Recherche en éducation
QAM0899 DME9001 Séminaire de doctorat: la synthèse
EDU6014 Projet doctoral (9 crédits)

Cours optionnels (0 à 3 crédits)

L'activité suivante peut être choisie (trois crédits):

EDU6003 Lecture dirigée II

Cours complémentaires (3 à 6 crédits)

Avec l'approbation du responsable de programme, l'étudiant peut choisir de trois à six crédits parmi les activités de deuxième ou de troisième cycle.

Crédits de recherche (54 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 54 crédits.

Travail de recherche

Thèse (54 crédits)

Chaque étudiant est tenu de rédiger une thèse qui doit témoigner, de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche scientifique originale.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Chaque étudiant doit effectuer, à plein temps, un minimum de deux trimestres de résidence.

La première période de résidence a normalement lieu au premier trimestre de scolarité. Au cours de cette période de résidence, l'étudiant doit notamment compléter les activités communes et obligatoires suivantes offertes et tenues à l'Université du Québec à Montréal : DME9000 Séminaire de doctorat : l'orientation et DME9005 Recherche en éducation, et présenter l'échéancier prévu de sa scolarité.

La deuxième période de résidence a normalement lieu entre le deuxième et le dernier trimestre de scolarité. L'étudiant, doit, pendant cette période, compléter au moins une activité créditée du programme, normalement un stage de recherche ou l'activité commune et obligatoire DME9001 Séminaire de doctorat : la synthèse, selon où il en est rendu dans sa scolarité; s'il a complété presque toutes les activités créditées du programme, la résidence pourra être accompagnée d'une inscription en rédaction de thèse selon un échéancier convenu avec le Comité de recherche de l'étudiant et approuvé par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Les périodes de résidence sont évaluées selon la notation succès-échec (S-E) par le directeur de recherche de l'étudiant et un professeur de l'Université du Québec à Montréal, désigné par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Lorsque le projet de recherche de l'étudiant requiert, de l'avis du responsable, un programme de lecture supérieur à celui prévu dans l'activité EDU6002 Lecture dirigée I, il s'inscrit à l'activité EDU6003 Lecture dirigée II pour compléter ce programme de lecture.

L'étudiant désirant s'inscrire aux stages I et II (EDU6004 et EDU6005) et au projet doctoral (EDU6014) devra obligatoirement

contacter la commis afin de l'aviser de son intention d'inscription à l'un de ces cours. Il ne sera plus possible pour un étudiant de s'y inscrire lui-même. C'est la commis qui devra procéder à l'inscription après avoir validé au dossier de l'étudiant si sa demande a été faite et approuvée auprès du sous-comité d'admission et d'évaluation – UQAM).